

ciés, cela ressort des chiffres suivants:

Montréal, avec les municipalités y annexées, dépense annuellement pour son département du feu \$300,000 pour une population de 450,000 âmes.

Winnipeg avec une population de 105,000 âmes dépense \$120,000 et se dispose à dépenser une somme de \$775,000 dans le district congestionné.

Toronto dépense annuellement \$222,200 pour son département du feu et sa population est de 220,000 âmes; elle va dépenser \$800,000 en améliorations dans le district congestionné.

St. John, N. B. vient de dépenser \$500,000 en améliorations du même genre.

Toutes ces cités reconnaissent la nécessité de prendre des mesures efficaces pour combattre l'incendie et pour protéger plus complètement les quartiers congestionnés. Pendant ce temps, on continue de discuter à Montréal au lieu d'agir comme on le fait ailleurs.

Les compagnies d'assurance déclarent qu'elles sont désireuses, non pas d'augmenter les taux, mais, au contraire, de les réduire. Elles préféreraient de beaucoup avoir une meilleure protection contre le feu et des taux de primes moins élevés. Mais, dans les circonstances actuelles, loin de pouvoir diminuer les taux, elles considèrent qu'il est prudent pour elles de réduire leurs risques dans le quartier congestionné.

Les assureurs ne modifieront pas leur attitude avant que la Cité ait changé sa ligne au point de vue des améliorations reconnues nécessaires pour une protection efficace.

Nous venons de donner, aussi succinctement que possible, les vues exprimées par les représentants autorisés des compagnies d'assurance, vues déjà connues en partie d'un grand nombre de nos lecteurs.

Voyons maintenant ce que disent les commerçants, ou du moins quelques-uns des commerçants du quartier congestionné:

—Les compagnies d'assurance, nous dit l'un d'eux, abusent vraiment de la situation, et elles ne peuvent ainsi en abuser que par ce qu'elles forment une "combine", un "trust". Ayant formé une entente entre elles, ces compagnies imposent toutes des taux uniformes pour chaque classe. Qu'un commerçant ayant besoin d'assurance s'adresse à l'une ou à l'autre de ces compagnies, il est d'avance assuré que le taux est uniformément le même dans l'une ou dans l'autre. Avant cette entente, l'assuré pouvait faire appel à la concurrence et obtenir des compagnies, même les plus solides, des taux réduits alors que ces taux étaient beaucoup moins élevés que ceux d'aujourd'hui. Le but de l'entente des compagnies a été de supprimer toute concurrence—et, de ce fait, elles tombent sous

le coup de la loi. La concurrence supprimée, elles ont augmenté les taux.

Non seulement elles ont augmenté les taux à différentes reprises, mais depuis qu'elles ont formé leur entente, les sinistres se sont trouvés en face de compagnies arrogantes faisant traîner les règlements et soulevant toutes sortes de difficultés et de tracasseries. Avec des taux plus élevés, les règlements des pertes ont été moins satisfaisants pour les assurés. Autrefois, elles se faisaient un point d'honneur de rembourser les pertes occasionnées par le feu sans lésiner et sans marchander; elles s'en faisaient aussi une réclame; mais maintenant il n'y a pas plus de concurrence pour la rapidité des règlements qu'il n'y en a pour les taux des primes.

Les compagnies prétendent qu'elles font des pertes à Montréal, mais alors où passent donc les deux millions de primes qu'elles prélèvent dans notre cité? Depuis l'incendie du Board of Trade, il y a bien eu quelques feux d'une certaine importance, mais pas de conflagration.

Ce qu'il y a, c'est qu'elles dépensent trop de toutes façons, en frais d'administration et en commissions à leurs agents notamment.

Il devrait y avoir une enquête sur tous ces faits; cette enquête démontrerait que si nous payons aujourd'hui des taux de primes aussi élevés, la cause en est due à l'entente entre les compagnies et à l'exagération de leurs frais généraux et non pas aux risques mêmes qu'elles ont en à payer ici.

—Un autre commerçant nous dit: En admettant un instant pour vrai que les compagnies d'assurance aient été en pertes, comme elles le prétendent, depuis une quinzaine d'années, ces pertes ne justifieraient pas les augmentations de taux énormes qu'elles ont infligées aux commerçants du quartier congestionné. Parmi ces compagnies, il y en a qui font affaires au Canada depuis près d'un siècle, pourquoi ces compagnies n'ont-elles pas, pendant les nombreuses années qu'elles ont fait des profits, amassé des réserves pour les mauvaises années? Dans le commerce, dans toutes les branches du commerce, il y a de bonnes et de mauvaises années, est-ce que, quand une année a été mauvaise, le commerçant augmente ses prix? Il ne le pourrait certainement pas, car il trouverait un concurrent voisin qui l'en empêcherait.

Le mal vient justement de ce que les compagnies d'assurance ont pu, sans être jusqu'ici inquiétées, se liguier pour tuer la concurrence. Sans combine, nous ne paierions pas les taux qu'on nous impose maintenant.

Tout le tapage, tout le bruit qu'elles font actuellement à propos du quartier congestionné n'est guère que du "bluff." Elles peuvent momentanément refuser de prendre des assurances nouvelles dans ce

quartier, mais elles ne pourront longtemps soutenir cette politique, car elle leur priverait de trop gros revenus.

Les compagnies voudraient bien supprimer, si la chose était possible, les risques de pertes, c'est-à-dire, faire en sorte qu'elles n'aient qu'à encaisser des primes sans avoir jamais rien à rembourser.

Mais quand on aura satisfait à toutes les exigences des compagnies, qu'il nous de prime aurons-nous à payer?

Nous ne le savons pas, les compagnies se refusent absolument à dire ce qu'elles feront quand tous les travaux qu'elles demandent auront été exécutés. C'est-à-dire que s'il leur plaît de laisser subsister les taux actuels, nous devrons sortir de notre poche tous les ans pendant 4 ans, une somme additionnelle d'une cinquantaine de mille piastres pour payer les travaux qu'exigent les compagnies d'assurance.

Si les compagnies voulaient s'engager à réduire les taux d'une façon raisonnable et nous dire quelle serait la réduction, on ne trouverait plus peut-être nulle part d'objection à ce qu'on exécutât les améliorations demandées; mais leur mutisme sur ce point n'est nullement encourageant.

Nous payons à Montréal pour les pertes que les compagnies ont subi dans d'autres villes; nous payons pour les pertes de Baltimore et de Toronto; on ne peut expliquer autrement les augmentations successives des taux en l'absence de conflagrations à Montréal depuis celle du Board of Trade.

Les Compagnies ont profité de ce qu'accidentellement il y a eu, cette année, des accidents aux pompes qui alimentent les réservoirs, pour être plus rigoureuses encore dans leurs taux. On ne doit jamais exagérer l'importance de faits accidentels et les considérer comme des faits habituels et durables. Tout le monde est sujet aux accidents et chacun doit supporter sa part des risques que peut causer un accident, les compagnies d'assurance comme les autres.

Dans la campagne qui se mène actuellement on a beaucoup remarqué le zèle des agents pour justifier, autant qu'il est en leur pouvoir de le faire, l'énormité des taux que nous font payer les compagnies d'assurance. Ce zèle se comprend quand on sait que ces agents reçoivent sur les risques qu'ils prennent une commission de 20 p.c.

Autrefois, quand le taux d'assurance était, disons de \$1.00 p.c., ils recevaient la même commission de 20 p.c., soit 20 centins; comme le taux ancien de \$1.00 est approximativement le taux de \$2.00 actuel, il s'ensuit que les agents reçoivent aujourd'hui 60c au lieu de 20c pour chaque \$100 d'assurance qu'ils prennent. C'est une commission évidemment exagérée et si les compagnies voulaient con-